



Vous avez reçu, comme chaque année, le bon de financement syndical. C'est une source de financement capitale pour votre équipe **CFE-CGC**.

Plus d'information en cliquant ici.

| La CFE-CGC interpelle la Direction

Stratégie d'investissement et offre Epargne

Les élus **CFE-CGC** demandent que la **Directrice d'AXA Epargne et Retraite Individuelle (ERPI), vienne au CSE central** pour nous expliquer la nouvelle stratégie de l'Epargne (incluant sa simplification) et des investissements pour nos clients ainsi que pour l'ensemble de nos réseaux de distribution. **Nos réseaux ont besoin de retrouver de la confiance** afin d'exercer avec sérénité leur métier.



Gilles DELAGE
gilles.delage@axa.fr
06 82 32 21 52

| Information dernière minute

L'actualité sociale dense de cette fin d'année 2023, implique une prorogation de l'accord télétravail jusqu'au 30 avril 2024.

| Prorogation GPEC

La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) étant alignée sur les orientations stratégiques, **nous attendons la déclinaison pour AXA France du plan stratégique Groupe**, présenté au premier trimestre, avant de renégocier l'accord GPEC et les projets connexes que sont le TAR, les projets personnels et le mécénat de compétences.

L'accord de prorogation est avancé à début novembre afin qu'il n'y ait pas d'arrêt du dispositif actuel avec les demandes des salariés qui doivent être honorées au 1^{er} semestre 2024.

La CFE-CGC donne son accord à cette prorogation jusqu'au 30 juin 2024 et restera vigilante concernant l'instruction des dossiers en cours.

TRUCS ET ASTUCES

Nouveauté Forfait Mobilité Durable

- Bon à savoir, obtenu par la **CFE-CGC** : au 31-12-2024, si vous n'avez pas utilisé la totalité du forfait, vous toucherez le reliquat sans justificatif jusqu'à un maximum de 180€.
- Celles et ceux qui intègrent AXA en cours d'année pourront souscrire au Forfait Mobilité Durable avec un plafond proratisé.

Donnez-nous votre avis **en répondant à l'enquête** (1 minute)

Plus d'information : **POP ([sociabble.com](#))**



Activité AXA France au 3^{ème} Trimestre 2023

Une activité encore dynamique... mais avec des signes d'essoufflement

« Ralentissement de l'économie à venir, hausse des faillites des entreprises, stabilisation des taux ne remettent pas en cause la stratégie ni les résultats attendus », dixit la Direction.

L'activité reste dynamique en santé et prévoyance, individuelle et collective, ainsi qu'en Auto/Habitation et Dommages Entreprises **même si quelques signes de ralentissement apparaissent sur la Multirisque habitation.**

En Retraite collective, l'activité pâtit encore de **la difficulté à aller chercher d'importants clients** avec une concurrence agressive.

En épargne individuelle, les **taux de diversification continuent à progresser à un niveau élevé** (66%), grâce à l'€-Croissance mais **AXA doit faire face à une concurrence agressive** des autres acteurs de la place sur le **fonds €**. Résultat, une **décollecte de plus de 3 milliards d'€** qui s'accroît alors que le marché retrouve de la croissance !

Nos réseaux bien qu'encore en croissance, commencent à peiner pour aller chercher de nouvelles affaires. D'autant que **les clients se plaignent des performances des supports proposés par AXA** (Gestion Pilotée, Fonds €, Fonds immobilier à la peine depuis 3 ans) et nous quittent.

Face à cela, **la Direction met en avant la pertinence de sa stratégie et les tendances de marché.**

La **CFE-CGC** renouvelle ses alertes **sur le manque de dynamisme de notre fonds € et de la gestion AXA** et appelle la Direction à **innover davantage** et à **tenir compte des évolutions de marché** afin de soutenir la croissance.



Alain HERRISSON
Commission Economique
alain.herisson@axa.fr
06 48 08 03 64



Christophe ROYER
Inspecteur Conseil
christophe.royer@axa.fr
06 07 15 36 23



Nouveauté : Cellule Médiation interne

La Direction souhaite ajouter une brique dans la **résolution des tensions et des conflits internes à l'entreprise**, à titre préventif.

Un accès ouvert à tous, sur le **principe amiable et volontaire** entre les parties, pour renouer le dialogue lors de certaines situations relationnelles particulièrement compliquées. **Liberté** des parties, d'**entrer** dans le processus, d'en **sortir** ou d'y mettre fin à n'importe quel moment.

La cellule médiation dédiée sera composée de **médiateurs internes**, professionnels et expérimentés (6 à ce jour), **formés** et supervisés à l'impartialité par un médiateur externe dès leurs 1^{ères} missions. Un bilan annuel sera présenté au CSE Central d'AXA France.

La CFE-CGC alerte sur les éventuels risques de conflit d'intérêts pour les médiateurs internes, collaborateurs de la DRH ou autres services.

Le risque ou le doute d'influence restent présents, malgré toute démarche se conformant à une éthique professionnelle.

Vos élus CFE-CGC au CSE Central demandent l'externalisation de cette médiation pour apporter les garanties d'indépendance et de neutralité indispensables.

La Direction n'entend pas ces préconisations et lance malgré tout la cellule médiation.



| Zoom Enquête Inclusion... 3^{ème} édition

Quelques chiffres à retenir :

- Taux de participation à **55 % (+2 pts)**,
- **91%** des salariés interrogés se sentent inclus et acceptés comme ils sont,
- **71%** pensent avoir d'égaux chances de réussir **(+2 pts)**,
- **7%** déclarent avoir subi des comportements non inclusifs dans les 12 derniers mois,
- Un I-NPS de **+48** en nette progression **(+8 pts)**,
- **874** verbatims exprimés

Pour la **CFE-CGC**, il reste néanmoins des efforts à faire sur les comportements non inclusifs liés à l'âge, l'origine et le genre.

La **CFE-CGC** sera donc particulièrement attentive sur les plans d'actions à venir et les efforts à poursuivre, en faveur de l'inclusion des personnes d'origine diverse ou en situation de handicap ou ayant des soucis de santé.



Sylvie SERALINE
sylvie.seraline@axa.fr
06 84 86 35 21



Yves PENISSON
yves.penisson@axa.fr
06 07 77 62 33

| Nouvelle Fonctionnalité Teams

AXA France envisage d'ouvrir la fonctionnalité « enregistrement vocal » lors des réunions TEAMS (de formation ou de présentation) pour permettre de (ré)écouter le contenu d'une présentation / Formation pour les collaborateurs (présents ou absents) à la réunion (pas d'enregistrement écrit).

Afin de respecter les règles RGPD, **il conviendra d'obtenir le consentement des participants** en début de chaque réunion à l'aide d'un pop-up invitant chaque participant

à accepter ou refuser l'enregistrement (oral et/ou visuel).

En cas de refus le participant ne pourra pas intervenir oralement lors de la réunion mais devra uniquement écrire dans le fil de discussion.

Le fil de discussion de la conversation ne sera pas repris dans l'enregistrement

Pour la **CFE-CGC**, il est impératif que les participants soient informés des finalités, des données collectées, de l'exercice de leurs droits, des durées de conservation, des destinataires des données.

Pour la CFE-CGC, il sera nécessaire d'instaurer une Charte d'utilisation définissant les bonnes pratiques tant avant qu'après la réunion. Il devra être notamment possible de contacter service.dpo-drh@axa.fr dès lors que l'on souhaite exercer l'un des droits au regard des données personnelles.

Pour la **CFE-CGC**, il est primordial que **tous ces éléments soient clairement expliqués et commentés aux participants.**

Le Règlement intérieur évolue au 1^{er} janvier 2024

La **CFE-CGC** comprend parfaitement l'exigence d'AXA de répondre à ces obligations de sécurisation de son Système d'Information (SI) pour la protection de l'entreprise en matière de cybersécurité.

La **CFE-CGC** demande néanmoins à la Direction de s'assurer avant tout, de la bonne appropriation par les salariés des dispositifs et procédures de la charte d'utilisation des Systèmes d'Information (SI).

La **CFE-CGC** suggère qu'AXA France mette en place un **parcours d'apprentissage concernant les comportements professionnels exigibles dans le RI pour l'intégrité de notre SI.**



Murielle SORLET
Commission Développement
Durable et Environnement
murielle.sorlet@axa.fr
06 41 92 10 88



Janusz STELART
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 79



Effectifs AXA France à fin septembre 2023

Au 30 septembre 2023, sur 12 mois glissants les effectifs des CDI en activité PA+PC (Personnel Administratif + Personnel Commercial) sont stables, voire légèrement en hausse :

12 253 contre **12 183**, soit **+0,57%**.

Les entrées dans AXA France concernent les périmètres où le marché d'emploi est tendu : informatique, actuariat, souscription. Sur 9 premiers mois de l'année, **1 168 entrées en CDI** ont été enregistrées dont **713** par recrutement externe. La transformation des contrats d'Alternance et de CDD en contrats CDI est en nette baisse, **-32%** sur 12 derniers mois.

Au global, le taux de sorties (démissions, licenciements, ...) est à **4,59% vs 4,8%**, donc légèrement en baisse par rapport à la même période en 2022.

Le volume de mutations PC>PA et PA>PC est très faible, voire confidentiel.

La **CFE-CGC** demande à la Direction que le passage du PC vers PA et inversement soit d'avantage facilité.

Pour la **CFE-CGC**, dans le cas d'inaptitude d'un AEP (par exemple, empêchant la continuation de l'activité de terrain), des postes en internes doivent lui être proposés.

